



Bureau communautaire
04 septembre 2019
Hôtel d'Agglomération – 18h30

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13
Date de la convocation : 26 août 2019

Présents : J.P Fichère, J.M Daubigny, C. Bourgeois-République, N. Jeannet, G. Fernoux-Coutenet, C. Créret, F. David, J. Péchinot, F. Macard, P. Blanchet, C. François, B. Guerrin, J. Thurel.

Excusés : D. Michaud, D. Bernardin, S. Champanhet, J.L Bouchard, P. Jacquot, J.C Lab.

Date d'affichage : 12 septembre 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB31/19

Objet

Attribution d'une subvention à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy dans le cadre de la « Semaine Architecture et Patrimoine » du 23 au 28 septembre 2019

L'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nancy dispense, dans le cadre de son cursus de formation initiale, un enseignement de projet architectural spécifique dénommé « Semaine Architecture et Patrimoine ». Cet enseignement intensif est destiné aux étudiants de 3ème année de cycle licence.

Dans le cadre de l'année universitaire 2019-2020, l'ENSA de Nancy a choisi le Territoire du Grand Dole comme site d'étude. Ainsi du 23 au 28 septembre 2019, 100 étudiants seront déployés sur 5 sites du territoire.

L'enseignement dispensé par l'ENSA de Nancy s'attachera à mettre les étudiants concernés en situation d'acquérir, au travers de leur projet architectural, la capacité à fournir des éléments de réponse aux problématiques exprimées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, notamment des propositions de restauration, réutilisation, voire recyclage, dans le cadre d'esquisses architecturales et urbaines. Les travaux des étudiants feront l'objet de restitution publique le 28 septembre 2019.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est sollicitée pour participer financièrement à l'organisation de cet événement à hauteur de 7 000 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **ACCORDENT** une subvention d'un montant de 7 000 € (sept mille euros) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy pour l'organisation de la « Semaine Architecture et Patrimoine » qui aura lieu du 23 au 28 septembre 2019 à Dole,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Fait à Dole,
Le 04 septembre 2019,
Le Président,

